

ger de la *dorée* (tarte au riz) au-delà de notre appétit, mais ma mère constatant notre maladie nous appela hors de la chambre pour nous recommander de ne pas manger comme des *leups* (loups).

A quatre heures, on nous fit endosser des habillements plus modestes pour aller *caquer*<sup>1</sup> avec les autres communiants dans la cour du doyen, qui avait le bon esprit et l'humanité de fournir des œufs gratis aux enfants qui n'avaient pas les moyens d'en acheter.

Le menu des repas était invariable toute l'année, sauf le mercredi : on avait du boudin appelé *levgo* qu'on achetait chez Detry. Pour se couvrir de cette dépense, on n'avait pas de beurre.

Avec mon frère, nous étions toujours chargés d'aller chercher la provision de boudin pour 25 centimes, qui devait servir de régal à 4 enfants et deux grandes personnes. En passant par la ruelle Bouxhate, où l'on se trouvait dans l'isolement, nous mangions la viande sortant du bout de l'enveloppe et, pour remplir le vide, nous poussions sur toute la longueur du boudin, qui s'amincissait nécessairement après quelques semblables opérations. Ma mère voulait nous obliger à reporter la marchandise sous prétexte qu'on s'était trompé. Nous devions ainsi confesser notre larcin, ce qui nous valait la raclée habituelle.

Tous les vendredis on faisait maigre et l'on s'en réjouissait : une soupe au riz et des pommes de terre avec de la sauce au beurre, que ma mère versait de la poêle et essuyait avec une croûte de pain que chacun des enfants recevait hebdomadairement à son tour, ce morceau étant considéré comme une friandise.

A ma sortie de l'école j'obtins une place de magasinier sans traitement, chez un fabricant de chocolat et pains-d'épices. Après quelques semaines d'essai il me proposa d'être commis-voyageur, ajoutant qu'en cas de vente je serais rétribué. J'acceptai et me mis à visiter la clientèle en suçant la moitié des échantillons. Je fus assez heureux pour décrocher quelques ventes.

La paye aux ouvriers se faisait à la fin du mois. Avec quelle impatience j'attendais cette échéance ! J'attendais l'appel de mon nom au guichet, mais ce fut en vain ; tous les ouvriers étaient partis, réglés. Enfin le patron apparut et me demanda le motif de ma faction. Je lui rappelai sa promesse et il s'exécuta en me donnant... un paquet de feuilles de papier sur lesquelles il restait un peu de pâte de macarons et de biscuit en sucre. Ce fut avec délices que le dimanche, après avoir diné, nous passâmes, pour la première fois de notre vie, au dessert. Mes père, mère, frère et sœur, léchions chacun une feuille de papier, fruit de mon travail.

(1) [Jouer à briser des œufs durs. L'œuf brisé appartient à celui qui en a défoncé la coquille en le frappant avec le sien.]

On en envoya quelques feuilles à mon frère qui était à Herve, en lui écrivant que je commençais à gagner.

Toutes les années, les amateurs de pinsons d'Aix-la-Chapelle venaient au concours chez Aymond, rue des Grandes-Rames, et par contre, ceux de Verviers leur rendaient la visite en omnibus.

La veille du jour fixé pour le départ, le louageur se fit une entorse qui l'empêcha de conduire l'omnibus, et je fus très heureux de cet accident qui me permettait de conduire un attelage à quatre chevaux.

Le dimanche à quatre heures du matin, l'intérieur de la voiture et l'impériale étaient remplis de voyageurs, portant chacun une cage renfermant un pinson aveugle.

Sur le siège j'avais un ami, ouvrier de fabrique, amateur de chevaux, qui me demanda de conduire à notre arrivée à Eupen. L'attelage aussi intelligent que nous, étant très facile, j'acceptai la proposition de mon compagnon.

Tout alla bien jusqu'au bois d'Aix-la-Chapelle où nous fîmes la rencontre d'une charrette de bois qui venait en sens inverse.

Il est d'usage, en Belgique, qu'en pareille circonstance chaque conducteur prend la gauche tandis qu'en Allemagne il prend la droite. Ignorant cette différence, les deux attelages étaient presque nez-à-nez, lorsque mon remplaçant vira trop brusquement à droite et, secondé par le pavé très bombé, il amena la chute de l'omnibus.

Ceux de l'impériale et nous, du siège, fûmes projetés sans mal dans une prairie. Ceux de l'intérieur avaient naturellement des blessures plus graves. Au milieu de la désolation, ces pauvres oiseleurs ne craignaient qu'une chose : un accident à leur cher oiseau !

L'examen que chacun faisait de son volatile me tira de ma triste position et me jeta malgré moi en douce hilarité. Je constatai qu'un pinson, sans doute tué par le choc, gisait au fond de sa cage, tandis que son propriétaire, qui malheureusement était borgne, tenait la cage à hauteur de l'œil et sifflait pour faire répondre l'oiseau.

Menacé par ces gens furieux de mes rires que je ne pouvais ni réprimer ni expliquer, je n'eus d'autre ressource que de reprendre ma route pédestrement, sans souci de l'attelage...

Je me mis à travailler avec mon père et recevais tous les dimanches 50 centimes de gratification que j'ébréçais en achetant 3 bons cigares, ensemble pour 10 centimes. Ajoutons 10 centimes, menues dépenses dans la journée, et 15 centimes le soir au bal dans la ruelle Chawau (aboutissant rue des Raines), dont 2 demi-verres de bière pour moi et un pour ma danseuse. Ces consommations servaient pour toute une soirée.

Le propriétaire, perché sur une armoire, jouait du violon, formant tout l'orchestre, et le bal était éclairé par une grosse lampe fumeuse.

A la fête de Sainte-Anne, à Heusy on dansait toute la soirée pour le prix d'un cognac qui coûtait 10 centimes, et la danseuse n'aurait jamais accepté une seconde tasse de café, dont le prix était de 15 centimes.

Si la faim se faisait sentir, on sortait du bal tête nue, pour avoir droit à la rentrée gratuite, et on achetait à une femme de Herve, étalée à la porte, un quartier de *dorée*. C'était un extra que l'on se partageait et qu'on payait 15 centimes.

Celui qui, dans un bal, buvait avec sa famille composée de 4 ou 5 personnes une bouteille de Bordeaux d'un franc cinquante, était considéré comme un richard ; on le saluait avec des marques de respect.

..

La police se composait de huit gendarmes, casernés au Poids et Entrepôt public occupé actuellement par le Corps de police, rue du Collège, de 2 agents de police, d'un garde-champêtre et des pompiers de nuit.

Le vieux Nivelles, avec son claque de 60 centimètres de long, outre ses fonctions, était crieur public, témoin aux mariages, aux déclarations de décès, parrain, etc. Enfin pour toute espèce de services, on réclamait le concours de ce brave vieillard qui comptait au moins 300 filleuls et filleules.

Lorsqu'un objet était perdu, Nivelles parcourait les rues agitant sa sonnette, désignant l'objet perdu et promettant récompense à celui qui le rapporterait à tel endroit.

Le vendredi après-midi, le même agent parcourait les rues, accompagné du tambour Houbeau, et, après un appel au son de caisse, l'agent annonçait le prix officiel du pain, que tous les boulangers devaient afficher et dont ils ne pouvaient se départir. Après cette proclamation, tous les enfants qui avaient écouté répétaient en dansant, le résultat *Ya l'pan qu'est rabâhi*, ou bien, *r'monté d'ô cent*.

Tous les enfants voyant Nivelles s'empressaient d'aller lui tendre la main. Son sabre en bandouillère avec plaque en cuivre inspirait une certaine crainte imméritée et aujourd'hui, quand les enfants voient arriver la police, on entend encore crier : *Britte, Britte, voci l'Nivelles*.<sup>1</sup>

Chaque ouvrier avait un passe-temps produisant un chétif supplément de salaire: culotter des pipes, qu'on échangeait une contre cinq neuves chez Boniver, faire des cages d'oiseaux, confectionner des meubles chez soi le soir, aller blanchir les habitations, se faire barbier ou cordonnier, etc., etc.

Comme distraction, l'ouvrier possédait un pinson ou une linotte aveugles, ou un pot contenant une plante ou une fleur préférée, œillet, giroflée, réséda. Les cages et les pots de fleurs faisaient la navette entre l'atelier et le domicile de l'ouvrier autant de fois que celui-ci faisait de voyages. Une grande distraction était d'arriver à la fabrique 1/4 d'heure

(1) [Le même cri se retrouve à Liège: *Bride, bride, vochal Bayi*, nom d'un agent de police légendaire. Cf. *DEPARCHEUX « Enfants liégeois »* n° 172.]

avant la rentrée pour organiser un concours de chant d'oiseaux avec ceux de ses compagnons.

La journée de travail était de 5 heures du matin à 7 ou 8 heures du soir. L'ouvrier ne portait jamais que la blouse et la casquette. Pas 1 % ne savait lire.

Son grand bonheur, le dimanche matin, était d'aller à la campagne avec son cher oiseau, au concours chez Aymond, rue des Hospices, et, une fois ou deux par an, à Herve. Le plus renommé aux concours était Wauthy, de la rue Raymond.

Le salaire des ouvriers de fabrique à la journée était généralement de 21 sous la première année, 23 sous la suivante, 25 quand il se mariait, 27 à la naissance du premier enfant et 29 comme maximum. De sa paye il ne retenait souvent que 50 centimes pour son délassement d'une semaine.

Les chauffeurs ne quittaient jamais leur travail durant leur journée. C'était presque toujours un caniche qui allait chercher les repas à la maison, reportant la clef et souvent un débris de vieille manne pour allumer le feu.

Quant aux femmes d'ouvriers, c'était presque des esclaves, faisant leur ménage, élevant leurs enfants, allant faire la lessive ou des demi-journées dans le voisinage, travaillant jusqu'à dix heures du soir à remailer, coudre et laver, et faisant la lessive le dimanche matin.

..

A cette époque il y avait peu de cafés et encore n'étaient-ils guère fréquentés. L'ouvrier prenait de temps à autre un grand verre de genièvre pour quatre centimes, en retournant, le soir, de la fabrique. Le dimanche matin, il allait de bonne heure à la campagne, se rendait place des Récollets de 10 à 11 heures et de là au cabaret de 11 à 1 heure. En général, il ne pouvait dépenser plus de 50 centimes par semaine pour son tabac et ses menus plaisirs.

L'après-midi, accompagné de ses enfants, il se rendait à Frascati ou Tivoli. Sa dépense, pour toute l'après-midi, se bornait à un verre de bière jeune, coûtant 8 centimes. L'anse du verre était ornée d'une bague qui devait être poinçonnée chaque année pour prouver que la contenance était bien d'un demi-litre. Les enfants absorbaient tout le verre du père et prenaient leurs ébats dans la prairie de l'établissement.

Les ouvriers les mieux constitués jouaient aux quilles au gros boulet ou jetaient à la *Cèle*, qui consistait à trancher une ou deux cordes attachées à des pieux distants d'environ dix mètres et auxquelles des imitations de jambons en bois étaient suspendus.<sup>1</sup>

Dans les comptoirs comme dans les cafés, on ne vendait que deux espèces de liquides: le genièvre et la bière jeune.

Mes parents tenaient un débit de genièvre; il n'y avait qu'un comp-

(1) [Voir pour ce jeu *Wallonia*, II, p. 169.]



toir et un morceau de chaise destiné à celui qui servait les clients; ceux-ci demeuraient debout sur les dalles bleues. En hiver, il y avait un petit réchaud de braises servant à se chauffer et à allumer les pipes. Que de belles soirées nous avons passées dans cette bicoque! Tous les dimanches, il y avait réunion d'anciens militaires ayant suivi Napoléon dans toutes ses guerres: le vieux Croft, l'aveugle Nizet, le frère Donné, le père Brick et surtout le vieux Gurdal, doués d'une mémoire prodigieuse. Ils faisaient invariablement et avec la plus scrupuleuse vérité, la narration des batailles auxquelles ils avaient assisté, se rappelant même les dates et les distances d'étapes.

A neuf heures, on nous faisait entrer dans la chambre pour nous déshabiller et quand nous étions en chemise, c'était en courant que nous traversions le palier pour monter l'escalier du premier où nous couchions. Nous criions: « Bonne nute, père et lu k'paigneie ». Le père répondait: « Bonne nute, les éfants, bonne nute! »

Parfois, nous entendions rire, sortions du lit pour venir nous blottir sur l'escalier; ramenant nos chemises trop courtes sur les jambes et nous serrant les uns contre les autres pour nous réchauffer, les coudes sur les genoux, nous couvrant la figure avec les mains.

Lorsque nous entendions une expression entraînant l'hilarité, l'un de nous ne pouvait se retenir et éclatait en recevant des coups de coude des autres, car mon père s'écriait invariablement: « *Kumin, vos brigands, vos n'estez nin éco è lé* » et on courait s'entortiller dans les draps.

Lorsque mon père avait lu le journal à haute voix et qu'il arrivait un nouveau client n'ayant rien entendu, celui-ci insistait tant pour un bout de lecture que mon père se décidait à lire, en suivant horizontalement les quatre colonnes du journal. Il y avait un mélange de revue politique, financière et faits divers. L'auditeur qui n'avait naturellement rien compris, s'écriait: « *Qué bai passéch!* » ou bien « *Les affaires sont co bin brouillées* ».

L'éclairage se faisait à l'huile de colza. Des lanternes étaient suspendues au milieu des rues, maintenues par deux poteaux, l'un à droite et l'autre à gauche.

Tous les matins, l'allumeur Legrand ouvrait une petite armoire adossée à une maison et détendait la corde jusqu'à ce que la lampe fût descendue à un mètre du sol. Il nettoyait les verres, coupait la mèche et versait l'huile. Pendant cette opération, qui durait cinq minutes, toute circulation était interrompue.

Le tout étant soigné, Legrand remontait la lanterne et pendant que celle-ci vacillait, les enfants, faisant le même mouvement de la tête, chantaient: « *Au r'voir Grand'Mère, au r'voir Grand'Mère!* »

Le ménage était éclairé par une lamponnette en fer. C'était à la lueur de ce soupçon de lumière qu'on faisait la couture et les enfants leurs devoirs.

(1) [Le même salut se disait à Liège et à Namur. Voir DEFRECHÉUX n° 165.]

Le dimanche, on se servait comme luxe d'une lamponnette en cuivre ou bien on brûlait une chandelle de suif.

Dans les cafés, les joueurs aux cartes payaient leur chandelle 8 centimes par table. Il y avait le porte-chandelle et la mouchette, servant à couper la mèche, mais le plus souvent les hommes humectaient les bouts du pouce et de l'index et enlevaient la partie brûlée.

Lorsque le luminaire arrivait à son déclin, on apportait le profit, espèce d'entonnoir surmonté de 3 pointes qui s'emboîtait dans le chandelier et permettait d'user la mèche et le suif réduit à l'état d'huile par la chaleur.

Si, le soir, on portait le viatique, on était aux aguets pour entendre la cloche du sacristain au retour. Au premier son, on ouvrait la fenêtre sur le bord de laquelle on posait la lamponnette. Arrivé sous le portail de l'église, le prêtre donnait la bénédiction et, pendant cette cérémonie, les fenêtres, du rez-de-chaussée au dernier étage, sur toute la longueur de la rue, étaient éclairées par des lamponnettes dont on entourait la flamme avec les mains pour la mettre à l'abri du vent.<sup>1</sup>

A moins que d'être fabricant, employé officiel ou mercantile, on ne s'achetait qu'un costume et un chapeau pour toute sa vie. Les « Messieurs » faisaient retourner leur jaquette une fois, au bout de 10 à 12 ans et achetaient un nouveau chapeau au bout de 15 ou 20 ans.

Vers 1775, il n'y avait encore aucune voiture à Verviers, mais deux vieux rentiers, les deux frères, qu'on nommait « les messieurs » et qui habitaient Hodimont, faubourg d'Espagne ou *Au-d'là-l'aiwe*, avaient un carrosse surchargé de dorures. Tout le monde accourait sur leur passage les admirer dans leur bel équipage. L'endroit où ils résidaient porte le nom de rue des Messieurs. Quelque temps après, M<sup>me</sup> Franquinet eut aussi une « calaisse » (calèche). Cette dame était la seule à cette époque qui s'appelât « madame »; les autres, mariées ou non, s'appelaient « mam'zelles. »

Dans ce temps-là, un chef de première maison n'avait qu'un cheval de monture et le domestique servait en même temps de jardinier. Les plus grands fabricants allaient à cheval aux foires de Francfort et de Leipzig. Pour toute voiture publique, nous n'avions qu'une lourde diligence, qui était plutôt un chariot, attendu que des marchandises l'occupaient aux trois quarts. L'intérieur pouvait contenir six personnes. La diligence partait de Verviers à 8 heures du matin trois fois par semaine, elle n'arrivait qu'à 4 heures après-midi à Herve pour dîner et on n'avait pas de chevaux de relais. Lorsque Hodimont, Dison, Dolhain et Herve faisaient encore partie du duché de Limbourg, qu'on désignait

(1) La suite est extraite de: *Verviers Ancien, Quelques faits intéressants de l'histoire de notre bonne ville de Verviers*. Anonyme. Léonard, éd. Brochurette de 64 p. chap. III p. 16 à 22.

sous le nom de « *Paï de Riwé* », cette diligence ne pouvait aller à Liège que par le territoire de Franchimont, c'est-à-dire par Theux, Beaufays, Chênée, au risque de culbuter en descendant le Thier du Krikion; aussi tout le monde y allait à pied; les gens aisés même faisaient ainsi leur tour de noces à Liège, ou prenaient un cabriolet à mi-chemin, ce qui coûtait *one kopkenne* (12 sous)

Ce n'était pas par avarice que les riches ne tenaient pas équipage, mais par simplicité de mœurs.

Au commencement de ce siècle, le peuple se divisait en trois classes bien distinctes: le journalier, le bourgeois et le riche. La classe inférieure ne jalousait pas la supérieure. Elle ne portait qu'un costume relatif à sa condition; c'était surtout régulièrement observé par les femmes. La journalière n'aurait osé porter pendant la semaine qu'une *gaunette* en coton de couleur et le dimanche une blanche en mousseline unie. La bourgeoise pouvait se permettre une *boudeuse* (bonnet en mousseline ordinaire) et y attacher un bandeau de ruban le dimanche. La *manzelle* se coiffait comme bon lui semblait. *One nopresse* était un peu plus qu'une éléresse et *lu r'fresse* du trôs tenait encore un rang plus élevé.

Il y avait plus de liberté chez les hommes: *on sopieux* (tondeur à domicile) pouvait s'habiller en « monsieur », mais pour exercer cette profession, il fallait faire deux années d'apprentissage; les fils de maîtres seuls en étaient dispensés. Un laineur ne portait le dimanche qu'un sarrau ou une camisole et un bonnet de laine ou de coton bleu et sa femme *one kotte du penne*.

L'appellation de papa et de maman n'était admise que pour les riches; la demi-fortune disait *mu monpère, mu mamère*; la bourgeoisie pouvait dire pour frère et sœur *mu monfrère, mu masseûr*, tandis que l'ouvrier qui aurait dit autrement que *mu fré, mu soûr*, se serait fait moquer de lui.

L'usage du parapluie était encore réservé aux riches, qui, eux-mêmes, n'en portaient que le dimanche: c'était un meuble de famille, qu'on se transmettait de père en fils.

Même chez les bons bourgeois on ne voyait que des chaises à fonds de bois, les autres étaient trop coûteuses.

Beaucoup de petits fabricants prenaient leurs repas à la fabrique et avaient des tables à replier afin d'occuper moins d'espace.

Il n'y avait pas de cafés, alors; seulement quelques cabarets. Quand un verre à liqueur était cassé, on lui mettait un pied en fer-blanc; quant au verre à bière fêlé, on lui faisait mettre un cercle du même métal.

Tous, aussi bien le fabricant que le bourgeois faisaient sécher les *hochets* de chauffage (boulettes) sur la rue et les voisins s'aidaient mutuellement à les rentrer. Quand on avait fini, *on bovére lu cafet avou des miches du façonnaire ou on kougnou*. Les fabricants donnaient un régal à leurs ouvriers et leur permettaient de danser dans l'atelier; c'était une fête *qwand on féve les klûtes* *ès mon l'maisse*.

Lorsqu'un brave ouvrier prenait de l'âge, on savait apprécier ses bons services et lui assurer une douce retraite.

L'ouvrier n'était point ambitieux; tout son bonheur consistait à gagner suffisamment en travaillant pour nourrir frugalement sa famille et bien chauffer ses enfants. Qui avait *dé laurd au planchi*, (du lard suspendu au plafond) était au-dessus du vulgaire. Le dimanche après la messe, l'ouvrier, comme délassé, allait se promener à la campagne, où il emportait son pinson ou sa linotte; tout son plaisir était de l'entendre chanter au bord d'une fontaine. Il emportait ordinairement une petite gourde contenant trois ou quatre verres de *pêket* (genièvre, hasselt). Après sa promenade, il retournait chez lui où l'attendait son diner, composé de *krompires* (pommes de terre) *aux krêtons* (lard découpé menu). L'ouvrier ne mangeait de la viande qu'à Pâques.

Vers le mois d'avril, quantité d'ouvriers allaient cueillir une espèce de narcisse jaune appelée *fleur du ronbouhi*.

Les soirs des jours ouvrables, les ouvriers se donnaient rendez-vous *ès les grandes Waines* ou *au pid d'Hombiet* (entre les Gris-Chevris et les Couvalles) et s'installaient sur des bancs formés par la nature. D'autres s'assemblaient *ès l'voïe d'autou* longeant *l'aiwe d'a-l'heid* (Vesdre) entre les Dardanelles *è l'pont d'al Kutte*, où se trouvait une plate-forme en schiste qu'on appelait *banc des bourdeux* (banc des menteurs). L'ouvrier passait ainsi ses soirées sans frais et plus agréablement qu'au cabaret. A l'arrière-saison, un certain nombre d'ouvriers, même des pères de famille élevaient des cerfs-volants, appelés *dragons* ou *airsons*, à de très grandes hauteurs. Cet agréable passe-temps est à peu près perdu de nos jours. Il y a une dizaine d'années qu'on en élevait encore sur presque toutes les collines environnant Verviers.....



## LA FÊTE PAROISSIALE

### III.

#### *Vieilles danses populaires, au pays de Chimay.*

Dans la majeure partie du Hainaut, la fête de la paroisse se nomme *ducasse*, à Namur *dicausse*, mots que l'on rattache de la cérémonie religieuse nommée « dédicasse ». Autrefois, on fêtait l'anniversaire des dédicasses d'église. SIGART rapporte le dicton rimé: *On vos invite à l'ducasse, à l'église éié sus l'place.* (1) La fête, en effet là-bas comme partout, se fait autant, sinon mieux, sur la place qu'à l'église. Et il en est ainsi notamment au pays de Chimay, où l'on retrouve deux vieilles danses, la danses des houïons et la danse des sept sauts.

(1) SIGART, *Diction. du wallon de Mons*, Brux, 1866, s. v. *ducasse*.



Nous avons déjà rencontré ce mot houïons à Jodoigne (voir t. I, p. 57) où il était importé avec sa signification de « hommes mariés » par opposition aux « jeunes » ou célibataires. <sup>1</sup>

La danse des houïons, s'effectue de cette façon : Le crieur public, monté sur le kiosque, invite les assistants à fixer le nombre des canettes de bière que devront payer les nouveaux mariés de l'année, lesquels sont tenus d'assister à ce bal et acquittent sans rechigner ce droit populaire. La danse commence ensuite, avec cette particularité que tout célibataire doit choisir pour danseuse une femme mariée et les maris se faire cavaliers des demoiselles jeunes ou mûres. Toute dérogation à cette règle est punie d'une amende de plusieurs pots de bière.

Telle est la danse des *houïons* ou mariés.

La danse des sept sauts, très connue et pratiquée également chaque année à Chimay et aux environs, notamment à Presgaux, termine la ducasse, et attire grand monde.

De Momignies, de Mâcon, de Salles, des environs de Couvin et de Mariembourg, les campagnards arrivent pour prendre part à cette kermesse en renom. Le bal populaire se donne en plein air, vers minuit, sur la place publique de Chimay, dans le décor forain de la ducasse.

Dès que le programme de ce bal est fini, tous les assistants, hommes femmes et enfants, et jusqu'aux vieillards se réunissent. Ils forment une immense ronde autour de kiosque central et s'apprentent à chanter et à tourner en se dandinant comiquement.

L'orchestre commence alors, sur un mode assez lent et très louré, l'air traditionnel et le répète sept fois de suite sans s'arrêter sauf le temps des points d'orgue.

*Adagio*

Tra la la la la la laire Tra la la la la la la Tra la  
D.C.  
la la la la laire Tra la la la la la la Un saut Deux sauts.

La première fois, les trombones beuglent et l'assemblée fait un bond en cadence en disant : Un saut !... Sur le mot « saut » on s'accroupit pour se relever vivement.

L'air reprend jusqu'à la fin et les danseurs sautent de nouveau en disant successivement : Un saut !... deux sauts !... trois sauts !... et ainsi de suite jusqu'au moment où l'on a exécuté les sept sauts traditionnels, en suivant le mouvement accéléré de la musique. Et puis... c'est tout !

Le bal est terminé et chacun regagne tranquillement son logis, plein des souvenirs de cette belle ducasse.

Notes communiquées par M<sup>lle</sup> Collin, ex-institutrice à Presgaux.

(1) Le mot n'est pas dans STUART.



## LES NAINS.

X

Quelques mots sur leur origine.



On a souvent essayé de prouver que les *nutons* ou *sottais* ne sont autre chose que l'homme quaternaire dont le souvenir aurait été apporté jusqu'à nous par la tradition populaire.

Nous croyons devoir nous élever contre cette hypothèse très séduisante, il est vrai, mais fautive, à notre sens.

L'auteur<sup>(1)</sup> d'une note présentée au Congrès Archéologique de Liège de 1890 se rallie à l'opinion assez générale, qui admet que l'idée des nains contient une forte part d'éléments historiques, ou plutôt préhistoriques. « La croyance européenne aux nains, dit-il, garderait, à côté de certains éléments purement mythiques, le souvenir de populations anciennes, forcées, à la suite de conquêtes, de se réfugier dans des grottes et n'ayant avec les envahisseurs que des rapports clandestins. »

Voici les éléments possibles ou probables sur lesquels s'appuie le rapprochement précité :

La petite taille des nains. Les populations vaincues, dont le souvenir se retrouve dans la croyance aux nains, étaient bien probablement plus petites de taille que les populations conquérantes. L'imagination populaire l'aura réduite de plus en plus, très probablement sous l'influence de la croyance parallèle à des êtres mythiques conçus comme tout à fait minuscules, petits génies des bois, des eaux, des montagnes.

Leur difformité, bien qu'il y ait ici dans bien des cas un mélange avec des éléments purement mythiques. Les pieds de chèvre de quelques nains allemands ne sont certainement pas d'origine historique, mais il

(1) VI<sup>e</sup> CONGRÈS. *Compte-rendu*, Liège 1891. Note de M. Eug. Monseur, pp. 209-211.

n'en est pas de même de leurs longues barbes, de leurs grosses têtes et de leur aspect vieillot.

Leur amour pour la couleur rouge (?)

Leur langue inintelligible aux hommes.

Leur noctambulisme.

Leurs amours avec des femmes.

Leurs vols d'enfants.

Le fait qu'ils venaient chercher des sages-femmes pour accoucher leurs femmes.

Leur religion différente. (En Allemagne, on dit souvent qu'ils n'étaient pas chrétiens; l'origine du trait serait: ils n'ont pas les mêmes croyances que les hommes de grande taille (?)).

La légende du nain nu qui considère comme une injure le cadeau qu'on lui fait d'un petit vêtement.

Le fait qu'ils habitaient des grottes.

La légende flamande qui leur attribue la coutume d'enterrer vivantes leurs vieilles femmes.

Le fait qu'on les représente comme sachant cuire le pain et brasser la bière et que leur pain était simplement très bon et n'avait rien d'autrement merveilleux.

Le fait qu'ils empruntaient des ustensiles aux hommes.

Le fait qu'ils avaient des bestiaux.

Leur métallurgie. Les forgerons mythiques, en Grèce comme en Germanie, ont été en général conçus comme des nains difformes.

Le caractère clandestin de leur industrie. Ce commerce clandestin se produit inévitablement lorsque deux populations de langue et de civilisation très différentes se trouvent superposées sur le même territoire. (Cf. J. Lubbock *L'homme préhistorique*, 1, 63.)

La croyance qu'ils avaient été les anciens maîtres du pays et qu'ils en avaient été dépossédés par les hommes (Allemagne).

Le fait très ancien que la croyance aux nains est toujours au passé défini. Le mythe s'est formé le lendemain de la disparition réelle des populations dont il garde le souvenir et il a toujours consisté à dire depuis lors: il y a eu des nains, mais il n'y en a plus..... dans ce pays-ci; on les a chassés, ou ils sont partis.

Jusqu'à ce jour, l'auteur de la note précitée est disposé à admettre que cette croyance aux nains s'est surtout développée en Europe lors de la diffusion des populations aryennes. Son trait le plus caractéristique serait, d'après lui, la métallurgie clandestine.

..

Pour M. Em. Varenbergh<sup>(1)</sup> les nornes, les fées, les nains de la Germanie et de la Scandinavie, les Korrigans de la Bretagne, les Brownies d'Ecosse, les Kaboutermannekens, les Halvermannekens des Pays-Bas, les ondins, les ondines, les satyres, les faunes, les démons ou esprits familiers, etc., etc. sont de la même famille que les *nutons* ou *sottais*, et tous ces êtres auraient été créés par l'imagination populaire pour rappeler l'idée de l'homme préhistorique, habitant velu des cavernes.

C'est trop beau.

Les arguments de M. Varenbergh sont d'ailleurs si fantaisistes et les connaissances d'anthropologie préhistorique qu'il montre dans sa note sont si rudimentaires que nous ne nous arrêterons pas plus longtemps à son opinion.<sup>(2)</sup>

..

Parmi les dix-neuf éléments probables cités plus haut, il n'en est que quatre méritant d'être pris en considération dans un rapprochement possible avec l'homme préhistorique.

On ne tablera certes pas sur la difformité des nains, puisque l'homme primitif était, au contraire, admirablement musclé.

Ni sur leur religion différente, car rien ne prouve que l'homme quaternaire ait eu une religion ou même des croyances spéciales.

Encore moins sur les connaissances métallurgiques dont les nains font preuve. La métallurgie de l'homme quaternaire, comme on la laisse sous-entendre, me paraît assez osée. On croit, en effet, que le fer, (car c'est de ce métal qu'il s'agit), s'est peu à peu répandu dans toute l'Europe vers le XIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Ce trait, en admettant qu'il soit bien général, ce qui n'est pas démontré, donnerait donc à la croyance une date en tous cas plus rapprochée de nous.

Ce n'est certes pas non plus l'amour qu'ont les nains pour la couleur rouge (?), leur noctambulisme, leurs amours avec des femmes, leurs vols d'enfants, le fait qu'ils empruntaient des ustensiles aux hommes, le fait qu'ils avaient des bestiaux, etc., toutes généralités d'un vague désolant, qui pourraient établir le rapprochement voulu.

(1) Compte-rendu du VIII<sup>e</sup> Congrès archéologique de Bruxelles, 1892, p. 61.

(2) Nous renvoyons au reste à la note que nous avons publiée à cette occasion dans le *Compte-rendu* précité pp. 355 et suiv.



Restent les traits suivants : la petite taille des *nutons*, leur langage inintelligible aux hommes, le fait qu'ils habitaient des grottes et la croyance qu'ils auraient été les anciens maîtres du pays.

Disons tout de suite que ce dernier trait, encore qu'il soit bien particulier et qu'il mérite contrôle, peut se rapporter à n'importe quelle période historique. Il n'a rien de préhistorique du tout.

*Petite taille.* Il s'agirait d'abord de savoir ce que l'on entend par petitesse de taille de l'homme quaternaire.

Comme le dit G. de Mortillet dans son *Préhistorique*, « la taille de cet homme ne dépassait pas la moyenne actuelle ». Si l'on ajoute à cela qu'il était vigoureusement musclé, et devait avoir un aspect plutôt terrible que faible, il est difficile d'admettre que la tradition populaire ait fait de cet être une représentation piètre et en quelque sorte ridicule. Dans cet ordre d'idées, il est aussi difficile d'expliquer l'aspect vieillot des gnomes allemands.

Autre argument : tous les peuples ont une tendance à placer à leur berceau des êtres les surpassant en force et en intelligence, en force, principalement. Les Grecs et les Romains des premiers âges, appelés d'ailleurs âges héroïques, avaient toutes les vertus, surtout les vertus guerrières. Ne parlons-nous pas encore avec emphase de nos vaillants ancêtres, les Eburons, et notre cœur ne tressaute-t-il pas lorsqu'on nous rappelle la gloire des valeureux Liégeois de jadis ? C'est là une idée d'intuition populaire par essence ; les vieux sont toujours meilleurs que nous.

Comment la faire cadrer avec la petitesse, la difformité des nains ?

M. Monsieur (*loc. cit.*) semble dire que l'idée d'une race plus petite s'est transmise par tradition chez les races envahissantes de grande stature qui auraient en grande partie exterminé la race envahie de plus petite taille, et qui auraient forcé les rares survivants des vaincus à se cacher dans les bois et dans les cavernes.

Mais la science moderne semble au contraire admettre qu'il n'y a jamais eu de ces exterminations totales de tout un peuple. L'anthropologie préhistorique, par exemple, nous prouve au contraire, dans l'immense majorité des cas, le mélange postérieur des types dolichocéphales et brachycéphales, qui paraissent s'être succédés en Europe aux premiers âges de l'humanité. La critique historique moderne a fait aussi justice des complètes hécatombes de vaincus dont les vainqueurs se sont trop souvent glorifiés. De nos jours, invasion ne veut plus dire extermination et G. De Mortillet (*loc. cit.*) a raison de dire que, aux temps préhisto-

riques, « la race de Neanderthal, (la première connue) n'a pas été directement remplacée par une autre. »

Nous avons grand'peine à croire que l'idée des *nutons* évoque celle de populations décimées ou même persécutées par un ennemi victorieux, mais nous rejetons absolument l'opinion qui fait remonter cette idée aux âges de la pierre taillée ou polie.

*Langage inintelligible aux hommes.* Quant au fait de posséder une langue inintelligible, il n'est pas encore bien probant, ni suffisant pour rapprocher les *nutons* de l'homme préhistorique.

En poursuivant l'ordre d'idées ci-dessus, on ne doit y voir qu'un fait commun à toutes les invasions, ne permettant pas d'assigner à la croyance une date même approximative.

*Habitation des cavernes.* Le trait que les nains habitent des grottes ne peut encore une fois pas servir au rapprochement désiré. Les ossements quaternaires ont, en effet, été trouvés jusqu'ici aussi bien dans les alluvions des plaines et des rives fluviales que dans les grottes. Et M. G. de Mortillet dit même que les grottes n'en contiennent qu'exceptionnellement.

Toujours est-il que l'habitation des cavernes est loin d'être une règle générale pour l'homme quaternaire. On ne peut généraliser le fait que des ossements humains ont été découverts dans les grottes dites à *nutons*, parce que 1° on donne actuellement le nom de *trou à nutons* à toute espèce d'excavation un peu profonde ; 2° tous les *trous à nutons* ne contiennent pas des ossements humains ; et 3° les ossements humains se rencontrent aussi dans des lieux et des trous qui ne sont pas considérés comme hantés par les *nutons*.

Il serait bien étonnant que la tradition en question renfermât justement comme caractéristique un fait qui est loin d'être général chez l'homme quaternaire, à savoir l'habitation des cavernes.

D'ailleurs, il n'y a pas bien longtemps que l'on possède la notion de l'existence de l'homme à l'époque quaternaire. Cuvier et sa fameuse salamandre ne sont pas si éloignés de nous.

Comment admettre que le peuple, lui, aurait conservé intact ce souvenir par tradition, à l'ors qu'enfoui dans les profondeurs du sol durant un nombre considérable de siècles, il n'en a été exhumé que vers 1830 par Tournal et Schmerling ?

Cette difficulté disparaît avec la manière de voir que nous allons exposer.

En tout état de cause, nous sommes donc autorisé à conclure que, jusqu'à présent, il n'y a pas un seul trait dans la croyance aux nains qui permette de les identifier avec l'homme préhistorique.

Elle nous paraît tout simplement la résultante d'un fait d'observation commun et continu dans la suite des âges, fait du même ordre que la croyance aux géants: de tous temps, en effet, le peuple a remarqué qu'il existe des hommes plus grands ou plus petits que la normale, avec exagération dans l'un ou l'autre sens. Ce fait d'observation journalière a faciement agi sur l'imagination, qui n'a pas eu fort à faire pour le généraliser et pour l'agrémenter.

D'après le caractère des peuples, d'après leur situation géographique et mille autres agents secondaires, la croyance a revêtu de multiples formes. Et nous croyons que l'œuvre du folkloriste consiste exclusivement à déterminer les faits historiques qui ont provoqué ces différentes formes.

Telle, par exemple, l'idée du nain métallurgiste; telles les appellations de *Sarrasins*, en Espagne, de *Templiers*, dans le Luxembourg, de *Lapon* (1) dans le Hainaut etc.; tel encore, peut-être, le trait que l'on n'offre pas de viande aux nains.

**Conclusion:** La croyance aux *nutons* n'est pas d'origine quaternaire, ni même préhistorique; elle dérive d'un simple fait d'observation.

Le folkloriste ne doit plus rechercher ce que l'idée des nains représente dans sa primordialité, mais il faut qu'il s'essaie à trouver une origine historique, géographique ou ethnologique aux nombreux traits spéciaux dont on a agrémenté cette idée populaire chez les différents peuples et aux différentes époques.

La science folklorique surtout doit s'abstenir de conclusions précipitées et mal étayées. Il ne suffit pas qu'une hypothèse soit séduisante et belle, pour qu'elle soit vraie. Soyons prudents, très prudents, p'us prudents encore.

JULIEN DELAITE.

(1) Nous avons trouvé la forme *luteu*, à Flémalle; elle paraît donner raison à Noël et Carpentier, cités par Grandgagnage. *Dict.wall.*, qui fait dériver *luton* de *luctari*, (lutter). Toutefois ce n'est, croyons nous, qu'une apparence.



## LE BEAU LAURIER CHANTANT.

CONTE DE BIÈVRE (GEDINNE)



gn'avo in còp in roi qu'avo trois princesses. Là lu roi qu'avo in voyadje à fwére; et ces djins-là ordi-nérmint, i-z-ont toudi yôk (quelque chose) à rapwâr-tre à leus afants.

I va d'lez la pus vie qu'asto dins sa tchambe. « Eh bien, ma fille que désires-tu de mon voyage? — Une belle robe en soie bleue, mon papa, si tu veux. » Et pis c'còp-là i rpassé à l'deuzime. « Eh

bien, ma fille, que désires-tu de mon voyage? — Une belle robe en soie rose, mon papa, si tu veux. »

Ah! c'còp-là, i va dins la tchambe du l'pus djôn-ne. « Eh bien, ma fille, que désires-tu de mon voyage? « Un beau laurier chantant, mon papa, si tu peux. — Oui, ma fille, si je peux, tu l'auras. »

Là lu roi vòye à voyadje. I trouve facilemint la robe en soie bleue et la robe en soie rose. Mais l'beau laurier chantant, ça n'è nin sté la même chose.

Il è roulé brâmint duvant du l'trouver.

On li avo dit qu'il asto dudins ènn' pitite cabane au mitan dè bwès è ku ç'duvo èsse in lion qui l'avo. I va s'rinde dins ç'pitite cabane-la. I d'mande à ènn' vie femme, qu'asto la mère du beau lion, à atch'ter lu beau laurier chantant.

On-z-è ruspondu qu'on, ku « l'beau laurier chantant n'était pas à vendre, qu'il était à donner. » V'là lu roi dumande qu'on li dègne. On z'è ruspondu qu'on vlo bin, mais à ènne condition: s'i vlo dner sa jeune princesse a mariadje qu'il auro lu beau laurier chantant.

Il è ruspondu qu'on.

V'là lu roi ruvnu au chateau bin trisse di n'nin awè obtunu lu beau laurier chantant, èt surtout qu'on li avo pôsé ènne si drolle du condition.

Voullà rintré. I va trouver l'ainée du ses filles èt là qu'i li dègne su belle robe en soie bleue. Et pis i va rtrouver l'aute, et i li dègne su belle robe en soie rose. Les vlà si contènes toutes les deux avu leus belles robes!



Là qui l'prince n'è osu aller r'trouver la djôn-ne dins sa tchambe. I n'avo rin à li dner, édon ?

Ayi mais la djôn-ne qu'é attendu ku les autes astin dins la joie, ille accourt vitmint, leie.

— Et moi, papa, où est mon beau laurier chantant ?

— Je ne l'ai pas trouvé, mon enfant. »

Ille rumonte dins sa tchambe avu brâmint du chagrin, au point qu'ille a duvno malaude.

Au bout d'chi mwés, il è fallu qu'on s'décide d'une sôrte u l'aute. Lu roi dit à sa fille que le beau laurier chantant appartenait au beau lion et « pour l'avoir, il faut que je te promette en mariage. »

Ah bin ! ille nu l'è rin ruspondu. Ille n'è rallée dins sa tchambe è ille nu vlo pu ni bware, ni mwindji.

In bon tims après, su frère va l'rutrouver èt i li dit qu'il allo aller ké l'beau laurier chantant. « Il arrivré cè qui plairé à Dye » d'jo-t-i.

Là lu roi ruvôye à l'pitite cabane rutrouver mu dite vie famme. Là qu'i li è dmandé l'beau laurier chantant.

« Vous me le paierez au bout d'un an et un jour, dit-i le beau lion. »

..

Au bout d'èn an èt in djou on fwé fermer toutes les portes du chateau ; On va dire ku si on aperçuvo in beau lion qui véro après l'chateau qu'on d'joche qu'i n'avo nolu là. (1)

Tout d'in còp v'là lu roi èt les princesses qu'astin aux finiesses. Il aperçuva in lion qui venait sur le chateau en jétant feu et flamme par la gueule. Voulci arrivé ou chateau, i dmande après la jeune princesse. On lui a répondu « qu'elle n'était pas là. » Il a franchi les portes en jétant feu et flammes. I va trouver la jeune princesse et il la prend sur ses deux épaules et le voilà parti avec comme un lion en furie en jétant feu et flammes par la gueule. (2)

Là k'lu lion il a rva avu, èt i l'va mette dins ène tchambe. I commande à ène servante du l'arandji comme il faut et du n'rin li léchi manquer.

..

Au bout d'èn an et in djou, i fwé duschinde la jeune princesse. Il duschind, et le beau lion li dit :

« Mets ta tête dans mes deux jambes ; prends tes deux oreilles à tes mains. Qu'entends-tu, ma jeune princesse ? — J'entends les sifflets au bois qui vont, mon beau lion. — C'est l'aînée de tes sœurs qui se marie. Y voudrais-tu bien être ? — Oui, mon beau lion, si c'était votre volonté. »

Le beau lion commande à l'servante d'aller li fwére sa twalette èt du n'nin rovyi lu beau laurier chantant.

(1) Qu'on dise qu'il n'y avait personne là.

(2) C'est une habitude assez fréquente chez les conteurs d'exprimer en français les péripéties pathétiques et les paroles solennelles de leurs récits.

Lu chateau du roi asto atouré d'éwe èt on n'savo l'aborder qu'avu des bateaux.

Tout d'in còp, là qu'on-z-asto en pleine noce, qu'on-z-asto lon d'sondji à la jeune princesse, on-z-apeçwa in lion au mitan d' l'éwe qui vno après l'chateau en jétant feu è flamme, avu ènn' belle djôn-ne princesse sus ses spales. I l'vint mète sus l'uche du chateau èt i li dit qu'i l'véro r'qué au bout d'èn an èt in djou.

Tout d'in còp lu roi voit sa jeune princesse, èt ç'n'è sté seûlemint yènn' don, du noce !

La qu'ille asto ruvne pou èn' an et in djou.

Au bout d'èn an et in djou, là qu'on rwé co lu beau lion jétant feu et flammes par la gueule arrivant après le chateau. La djôn-ne princesse nu s'è pu fwé dire d'a raller, ni lu roi non pus. Lu beau lion è pris la princesse bin tranquilmint sus ses spales è pis i n'è rallé avu.

I r'mèt la princesse dins sa tchambe èt commande à l'servante di li fwére toudi du mix à mix.

Au bout d'èn an èt in djou lu beau lion fwé duschinde la jeune princesse. Ille duschind.

Le beau lion dit :

— Mets ta tête dans mes deux jambes ; prends tes deux oreilles à tes mains. Qu'entends-tu, ma jeune princesse ?

— J'entends les sifflets au bois qui vont, mon beau lion.

— C'est la deuxième de tes sœurs qui se marie. Y voudrais-tu bien être ?

— Oui, mon beau lion, si c'était votre volonté.

Lu beau lion commande à l'servante d'aller li fwére sa twalette et du n'nin rovyi lu beau laurier chantant.

Tout d'in còp on z'aperçwa la jeune princesse qu'arrive avu lu beau lion. Il vint mette sus l'uche du chateau, comme il avo fwé l'aute còp, è i li dit qu'i l'viro r'qué au bout d'èn an èt in djou.

Au bout d'èn an et in djou on vint frapper à la porte du roi. On ouvre, c'était le beau lion. Il appelle le roi et il dit que cette fois-ci c'était le tour de la jeune princesse à se marier. Il a répondu que oui.

On l'zi è fwé leus noces, on l'zi è dné leu dot et la jeune princesse è yu pour cadeau de ses deux sœurs, la belle robe en soie bleue et la belle robe en soie rose. Et ille n'è rallée bin contin-ne.

Lu roi l'zi è fwé bâti in bé chateau.

Au bout d'èn an il ont yu in petit garçon. Deux ans après vla ku l'homme du l'princesse, ku ç'asto le beau lion, il allo a l'tchêsse èt tout d'in còp avu tous ses amis, i z'è sté s'rinde amon sa mère sins l'sawé. Ayi mais lie, la vie, qu'asto sorcire, ille l'è bin r'connu.

Il astint fwart taurdus, il ont dmandé à lodji. La qu'il ont lodji toutous. Lu lend'mwin, il ont co rusté à l'tchêsse. Il y ont co ruvnu lodji. Ille è dné yôk à s'valet pou li fwére rovyi la jeune princesse ; pasqui ille wéyo qu'il asto ritche, ille sondjo qu'ille sro ritche avu lou. Les autes n'ont rallé è lou è dméré.

Après ça il è rcounu sa mère. Et ille asto qu'ille lu caresso : mi ptit par ci !... mi ptit par là...

Ayi mais, bin longtims après, là princesse qu'asto toute seule, qu'avo bin du chagrin du n'pu veie su-t-homme, ille s'informe pa ùsse ku ces tchêsseus là s'avint dirigé. Ille parvint à z'apprinde ; comme ille avo dja oyu causer du ç'vie sorcîre-là, ille s'è rindue à ç'cabane-là.

Ign'avo des dindons. Ille è sté dmander pou s'lower pou esse dindonière. Bin ayi, don, su-t-houme y asto !

La vie sorcîre l'è lowé.

La qu'ille è sté r'qué la belle robe en soie bleue, et la belle robe en soie rose, et le beau laurier chantant.

Lu lendemwin voullà rarrivée èt, ma fwè, là qu'ille va fwère su twalette. Ille va lautchi les dindons.

Tout d'in còp là l'vie famme qui va veie in pô kénouvelle. Là qu'ille apperçwa ènn' belle coumére. Ille avance tout près d'lie. Ille li dit : « Tiens, tiens, dindonière, c'est toi qui es si belle? — Oui. — Tu as une bien belle robe, hé, dindonière? Est-elle à vendre ta robe? — Non, madame, elle est à gagner. — Elle est à gagner? que faut-il faire, hé, pour la gagner? — Aller coucher trois nuits avec votre fils. — Non, non, dindonière, tu n'iras pas coucher avec mon fils. Non, non. »

Là qu'ille è ruvne fwère in tour al maujon, pis ille a rva co : « Eh bien, tu iras, là, coucher trois nuits avec mon fils. »

Là qu'ille dusfwè sa belle robe et li dènne. Pis là qu'ille va rmette son habit du dindonière.

A l'nute la vie sorcîre cadjolo su fils.

« T'ès bin odé (*fatigué*) va, m'fi ; t'ès yu tchaud. Tu bwàrès bin ènne tasse du café noir. »

Il li è d'né ènn' tasse du café noir, ille li è mis du l'endòrmu dudins.

Vou-les là don vòye coutchi avu la dindonière. (1)

Quand 'l ont sté coutchi, la vie sorcîre, ille è monté la-yaut. Là qu'il les chouto, èt la dindonière è c'massi à dire qui qu'ille asto à st-houme. Et ille li è d'mandé pouqwè qu'i l'avo léchi là, et qu'i s'souvno bin qu'il astint mariés è qu'il avint èn' afant, qu'avo deux ans quand i l'avo quitté.

Ayi mais l'vie qu'asto là dléz qui chouto, ille a tout d'suite sondji ku ç'asto la famme du s'valet.

Et lou qui dwàrmo nu plo mau du rusponde, puisqu la vie avo dné du l'endòrmu !

Les trwa djous s'passa qu'ille n'è nin yu aucune parole du st-houme. pasku tous les djous la vie sorcîre lu d'no toudi s'café avu du l'endòrmu.

Lu quatime d'jou là la dindonière qu'è mis sa belle robe en soie rose. Là la vie mère qu'è co sté veie la dindonière habylie co pus belle.

Voullà la vie qu'asto co pus charmée du ç'robe-là. « Tiens, tiens, dindonière, tu es encore plus belle aujourd'hui. Est-elle à vendre, hé,

(1) Tournure courante, équivaut à : « Les voilà donc allés se coucher, lui et la dindonière. »

ta robe? — Non, madame, elle est à gagner. — Elle est à gagner? Que faut-il faire, hé, pour la gagner? — Aller coucher trois nuits avec votre fils. — Non, hé non, dindonière, tu n'iras pas coucher avec mon fils; non, non! »

Mais là la vie qui s'a va, pis qui rarrive li dire qu'ille li dno co trois nutes.

La dindonière asto bin trisse. Ille n'avo dja fwé pou sa robe bleue, et là qu'i fallo co z'a fwère pou l'aute.

Là qu' c'è co toudi sté la même chose. Ille n'a co su causer avu st-houme.

La les trwa djous passés. Voilà la dindonière qui met s'beau laurier chantant. La vie qu'aperçwa la dindonière, c'est seûlmint qu'ille n'è fwé des afwères ! Il va li dmander usse qu'il l'avo yu. Ille è respondu qu'ille l'avogangni.

Ille è dmandé s'ille vlo li rvinde. Il li è dit ku non, qu'il asto à gângni. — Que faut-il faire, hé, dindonière, pour le gagner. — Aller coucher trois nuits avec votre fi's. — Non, hé, non ! diape, hé, diape ! hé, dindonière, tu ne te laisserais pas d'aller coucher avec mon garçon !

La vie rusondje : Et bin va, il'e n'è rin obtunu les autes nûties, ille n'obtére co rin.

Pis là qu'ille a rva rtrouver l'dindonière : « Tu iras encore, là, coucher avec mon garçon, trois nuits, hein ? »

Voullà co ènn' nûtie passée qu'il n'avo rin obtunu. Là qu'ille n'avo pus ku deux nûties è qu'ille avo fwé la fin d'tout, des belles robes èt du beau laurier chantant èt qu'i n'li d'méro pus rin.

Lu lendemwin ille asto qui gardo ses dindons è ille brèyo (*pleurait*). Tout d'in còp là in tchêsseu qui passe dulez lie et i li d'mande pouqwè qu'ille brèyo. Ille li è conté sa pòsition èt justumint stilà tchêssu avu l'beau lion. I n'è rin dit, mais i li va conter.

Ah bin, quand l'beau lion è rarrivé, ille li è co dné du l'indòrmu. Ille nu l'è co su ravèyi pou li fwère comprinde qui qu'ille asto. Mais lu lendemwin lu tchêsseu li d'mande si la dindonière n'avo nin sté coutchi avu lou. Il è dit qu'i n'su souvno d'rin. Lu tchêsseu li è d'mandé si sa mère nu li d'no rin, comme il l'asto counue pou-z-esse sorcîre. Il li è dit ku siè, ku sa mère li dno ènne tasse du café noir pou l'délasser. I li è dit du nu l'pus prinde.

Là quand ille li è présenté la tasse du café noir, il è fwé les causes du l'bwàre è i l'è tapé vòye.

I ç'duzabie è z'aller coutchi (1).

Tout d'in còp la dindonière qu'arrive à costé d'lou. Là qu'il coumasse à causer, i n'li à nin ruspondu tout d'suite, il è léchi causer in momint.

Quand i l'è oyu tout raconter èt dire qui qu'ille asto, il è cmassi à li

(1) Tournure à rapprocher de : « et si » suivie de l'infinitif, fréquente dans le vieux français.